

Commune d'ARVIEUX

DÉLIBÉRATION N° 2025-

Séance du lundi 21 juillet 2025

Nombre de conseillers en exercice : 9
L'an deux mil vingt-cinq,
Le vingt et un juillet,
Le Conseil Municipal de la Commune d'ARVIEUX
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,

Présents : 9
Pouvoir : 0
Date de la convocation : le 15 juillet 2025.

Présents : Christian BLANC, Vanessa COLLATTI, Marc BLANC, Jean-Marc ALBERT, Jean-Marie REYNIER, , Annie COLOMBIER,

Absents excusés : Pascale BURGAT (donne pouvoir à Jean-Marie REYNIER), Jean-Denis PRAT (donne pouvoir à Annie COLOMBIER), Damien PHILIP (donne pouvoir à Christian BLANC)

Secrétaire : Vanessa COLLATTI

Objet : Convention pour la migration du logiciel métier de la bibliothèque vers sa nouvelle version

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil la convention pour la migration du logiciel métier de la bibliothèque vers sa nouvelle version en partenariat avec le Département des Hautes Alpes. Il rappelle que Depuis 2010, la Bibliothèque Départementale des HA mutualise pour les bibliothèques qui le souhaitent et sous condition son logiciel métier Orphée. Cette mutualisation regroupe 41 bibliothèques municipales ou intercommunales pour lesquelles hébergement, maintenance, montées de version et formations sont entièrement pris en charge par le Département.

Ce logiciel métier permet à la bibliothèque de gérer les services à destination de ses usagers et lui procure une visibilité sur internet via le site des bibliothèques départementales. Ce logiciel permet également de faire bénéficier à ses usagers d'un compte lecteur offrant la possibilité de réserver des documents ou prolonger ses emprunts via Internet.

Cette version du logiciel devient obsolète. Il convient donc de signer une nouvelle convention pour pouvoir bénéficier de la nouvelle version qui sera effective en 2026, qui sera plus ergonomique et permettra aux utilisateurs de se connecter via une application mobile MaBibli.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ⇒ **Approuve** l'exposé du Maire ;
- ⇒ **ACCEPTE** le partenariat avec le Département des Hautes-Alpes pour la migration du logiciel métier ;
- ⇒ **CHARGE** Monsieur le Maire de signer la convention avec le Département des Hautes-Alpes ;

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Christian BLANC.

